

Communiqué de presse

Lille, le 14 janvier 2021

Help !

Un nouveau dispositif pour aider les indépendants en difficulté

Les organismes de Sécurité sociale s'associent pour soutenir et accompagner les travailleurs indépendants du Nord et du Pas de Calais.

Les travailleurs indépendants peuvent être particulièrement fragilisés par des difficultés d'ordre médical, économique, financier ou encore familial.

Afin de pallier des situations difficiles et éviter qu'elles ne s'aggravent, les organismes de protection sociale des départements du Nord proposent un nouveau dispositif nommé *Help !* ; l'objectif étant d'apporter de concert une réponse adaptée, coordonnée et spécifique à chaque situation, et ce en mettant en synergie les champs de compétences de chacun :

- Assurance Maladie : accompagnement aux soins, aux droits, au maintien dans l'emploi ;
- Allocations familiales : attribution de minimas sociaux, de la prime d'activité, de prestations familiales, d'allocations logement, de l'action sociale ;
- Carsat : intervention de travailleurs sociaux.
- Urssaf : mise en place de délais de paiement, modulation des cotisations sociales, mise en œuvre de l'action sociale ;

Pour bénéficier du dispositif *Help !*, il suffit d'en faire la demande en ligne via www.demarches-simplifiees.fr (liens : départements du [Nord](#) et du [Pas-de-Calais](#)). Ce sont ensuite les CPAM, CAF, la CARSAT ou l'Urssaf qui recontactent le travailleur indépendant concerné pour étudier avec lui les possibilités de prise en charge et traitement de ses difficultés.

Un numéro de téléphone est également disponible : 36 98 (service gratuit + prix d'appel).

Les CAF du Nord et du Pas de Calais

la CARSAT Nord Picardie

les CPAM de l'Artois, de la Côte d'Opale, des Flandres, du Hainaut, de Lille Douai, de Roubaix Tourcoing

l'Urssaf Nord Pas de Calais

CONTACT PRESSE

Jean-Yves Piquet, Coordonnateur Projets - Responsable Communication & Innovation

jean-yves.piquet@urssaf.fr

Tél. 03 21 60 17 08 - 06 25 57 27 14